

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202405-072

Du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Saint Genest de Beauzon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, LAPORTE Jean-Pierre, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, GIRES Christian, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, CHENOT Lorraine, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale.

Pouvoir : DUCROS Loïc (pouvoir de THIBON Jean-François), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de CARRIER Martine), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEFFREIX Christophe (pouvoir de BOISSIN Eric), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de GALLET Françoise), BALAZUC Christian (pouvoir de AUDIBERT François), François COULANGE (pouvoir de Alexandre FAURE).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 30

Pouvoir : 11

Date de la convocation 23 mai 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AIDE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Le Président présente les projets culturels du 1^{er} semestre 2024 et la proposition de la commission « culture » sur l'attribution des subventions à savoir :

Association de l'Eglise de Laboule	1 000 €
Heureux qui comme Marius	1 000 €
Schola Cantharel	1 000 €
Les Affamés	250 €
Le Ressort	500 €
Confédération paysanne	500 €
Chien fou	1 000 €
Seven jazz club	1 000 €
Culture et animation de Faugères	300 €
Epicurieux	250 €

Le Conseil Communautaire,
Oui l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

Acter la participation financière de la Communauté de Communes pour les projets culturels du 1^{er} semestre 2024 des acteurs locaux du Pays Beaume Drobie tels que présentés,

Autoriser le Président à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président



Jean Marc DEYDIER BASTIDE
Secrétaire de séance